

COMpte Rendu de l'Assemblée Générale du Vendredi 09 Octobre 2020

L'ordre du jour de cette assemblée générale :

- Rapport de la présidente.
- Intervention du représentant de la municipalité de Montmélian.
- Situation des effectifs.
- Montant des cotisations.
- Bilan financier du trésorier.
- Quitus des commissaires aux comptes.
- Désignation des commissaires aux comptes.
- Bilan annuel des commissions techniques : Jean Claude GIGUET : Randonnée
Mathias RAVENEL : Télémarch
Didier IMBERT: Sorties Enfants du mercredi,
Eric REMOND: Formation des cadres
Serge SOUBRENIE : Compétition
- Candidature
- Election des membres du bureau.
- Questions diverses

Présentation de Brigitte DUBRULLE Présidente :

Début de la réunion à 19H00 :

En tant que présidente et au nom de tout le conseil d'administration, Brigitte remercie de leur présence, ce vendredi soir, tous les adhérents masqués et distancés comme le prévoit la réglementation préfectorale. En effet, aujourd'hui le contexte ne nous permet pas d'accueillir tous les adhérents et donc les personnes absentes sont de faites excusées. Le nombre maximum autorisé dans la salle est de 25 personnes. Elle remercie la mairie de Montmélian qui met à disposition les salles de réunion et les différents locaux afin que nous puissions réaliser toutes nos manifestations.

Nombre de participants à l'AG: 21 sur 208 adhérents sur 104 votants et 35 pouvoirs.

Le Quorum n'étant pas atteint, elle propose de transformer cette assemblée générale ordinaire en assemblée générale extraordinaire. Personne ne s'y oppose.

« Proposition acceptée à l'unanimité. »

Elle propose de commencer la réunion.

Une année, une saison 2020 bien particulière. Nous avons arrêté les activités ski, comme toute la France, le 15 mars. Il ne restait :

- Aux enfants qu'un mercredi, et pas des moindres car le passage des étoiles était programmé le mercredi du confinement.
- Aux compétiteurs que quelques courses de fin de saisons à Courchevel.
- Aux télémarcheurs que des sorties d'initiation et de perfectionnement.
- Aux randonneurs seulement quelques courses à la journée ou sur plusieurs jours en refuge.

Durant les mois de confinement, nous avons pu faire 2 visio-conférences pour le plaisir de tous, de se savoir en bonne santé, entre autre sujet de discussions.

Le 9 août, 13 membres du club sont partis randonner au sommet du télésiège de Claran pour un pique-nique bien joyeux et encore une malchance, le télésiège étant en panne, 2 participants n'ont pas pu nous rejoindre au sommet. Ceci ne nous a pas empêché de prendre le « goûter » au Very.

L'épidémie n'étant pas terminée, nous sommes contraints d'annuler notre loto, générateur de ressources financières importantes.

A ce jour nous n'avons pas de certitude quant à la tenue de notre bourse aux skis, les 5 et 6 décembre 2020. Nous n'aurons pas le partenariat de Sport 2000 à la bourse aux skis, Yannick Morat responsable d'Ekosport et Sport 2000 a contacté Brigitte ce vendredi matin pour lui annoncer sa non participation, cette année il ne sera présent sur aucune bourse aux skis.

Heureusement les subventions de la mairie de Montmélian, du CASI de Chambéry, du comité SEM/USCF, restent d'actualité.

Nous n'avons pas reçu de candidature par mail ou voie postale pour intégrer le conseil d'administration. Brigitte fait un appel à candidature au sein de l'assemblée, elle souhaite qu'un représentant de la section randonnée alpine soit présent au conseil d'administration.

Elle rappelle qu'il n'y a qu'une seule réunion par mois indispensable.

Jean Claude Giquet se propose pour représenter la section randonnée et intégrer le conseil d'administration.

Cette saison nous comptons 9 licenciés ponctuels et 199 adhérents dont 103 enfants, suivant la décomposition :

- 22 Montmélianais, 17 enfants et 5 adultes.
- 49 agents ou ayant droit SNCF, 16 enfants et 33 adultes.
- 19 agents ou ayant droit EDF, 16 enfants et 3 adultes.

Un mot sur les finances suivies par notre trésorier Eric Remond dont le rapport est à la suite de ce discours. Elle rappelle que nous avons fait faire de nouveaux dossards pour les enfants, de nouvelles tenues de ski, identifiées SCCS ainsi qu'une distribution de gobelets de type « Eco-Cup », financés par le club, la région ou par les adhérents eux-mêmes.

Au vu de la conjoncture de cette année, nous n'engagerons que peu de dépenses supportées par le club. Nous ferons toutes les demandes de subventions possibles en fonction de nos projets.

Et nos projets sont :

- Nouvelles tenues pour les compétiteurs sachant qu'un compétiteur sponsorise une partie par le biais de son entreprise, que les compétiteurs financent la plus grande partie.
- Nouvelles soft-shell FFS et ASHOK identifiées SCCS.
- Organisation de la coupe de France Télémarm au Collet d'Allevard.
- Organisation de notre journée festive de fin de saison.

Présentation des montants des cotisations :

L'adhésion du club augmente d'1€ et passe de 19€ à 20€.

Le pack mercredi pour les enfants, adhésion, licence, forfaits, étoiles, sorties bus, est à 260€ pour la saison 2020-2021.

Les forfaits annuels du Collet passent de 139€ à 141€ pour les enfants.

La licence reste stable sauf pour les compétiteurs +2€.

Nota : A titre indicatif, Elle revient sur le coût réel des sorties du mercredi pour les enfants équivalant à plus de 310€ (en fonction des âges les forfaits n'ont pas le même tarif).

ADHESION CLUB (Obligatoire)	LICENCE JEUNE	LICENCE ADULTE	LICENCE DIRIGEANT	LICENCE COMPETITEUR +assurance optimum	ASSURANCE PRIMO	ASSURANCE MEDIUM	ASSURANCE OPTIMUM
20,00€	34,00€	39,00€	64,00€	118,90€	11,45€	19,64€	34,90€

Pour finir, un mot sur le contrôle de l'honorabilité demandé dans toutes les fédérations sportives.

Qui est concerné ? :

- Toute personne, titulaire ou non d'un diplôme fédéral, encadrant bénévolement au sein d'une structure fédérale. C'est-à-dire président, secrétaire, trésorier, moniteur fédéral, entraîneur fédéral. La FFS doit envoyer la liste des encadrants au ministère des sports qui procèdera à la vérification du FIJAIS (Fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes). Ce contrôle est obligatoire.

Brigitte remercie l'assistance d'avoir bien voulu se déplacer et remercie tous les bénévoles qui répondent présents à chaque manifestation ou encadrement.

La réunion va se poursuivre en suivant l'ordre du jour.

Le montant des cotisations a été mis au vote :

1 Abstention sur 21 présents, 0 contre, le montant des cotisations pour la saison 2020/2021 est approuvé à la majorité

Présentation du bilan financier par Eric Remond, Trésorier.

Exercice du 01 octobre 2019 au 30 septembre 2020.

199 adhérents (dont 6 moniteurs ESF et 2 adhérents d'honneur) le nombre d'adhérents est stable par rapport à l'année précédente.

Adhésion à 19€.

Seulement 16 enfants de cheminots (CASI).

Sortie du mercredi:

- Gestion optimisée de 2 cars avec la centaine d'enfants, nous avons pu avoir le mini bus 9 places du CASI de Chambéry pour transporter les adultes et ainsi laisser 9 places pour les enfants dans les bus.
- Sortie à la journée pendant les vacances scolaires reconduite.
- Avec la situation sanitaire arrêt de l'activité le 17 mars 2020 impact sur notre club la dernière sortie a été annulée ainsi que le passage des étoiles pour les enfants (économies de 2 bus et du passage des étoiles).

Investissements :

- Renouvellement des chasubles
- Achat d'éco-cup pour remplacer les gobelets plastiques jetables lors du mercredi et des manifestations du club (loto, journée festive).
- Achat d'un groupe électrogène pour nos activités du club (journée festive, coupe de France de télémark).
- Subvention des tenues du club

Formations :

- budget en hausse car 2 formations MF1 rando payées en totalité contre un étalement sur 3 ans.

Subventions sont toujours aussi stables:

- Commune de Montmélian (1150,00€)
- CASI (1056€)

Gains :

- Le Loto : un gain de 3040€ (-170,00€ par rapport à l'année précédente).
- Bourse aux skis : un gain de 1890€ (20€ par rapport à l'année précédente principalement dû à

l'abandon de la vente du textile pour les bourses par notre partenaire Sport2000)

Total des gains 4930€, soit une baisse de 150€ par rapport à l'exercice précédent.

Aujourd'hui le résultat est positif +196,80€.

La facture des forfaits saisons pour le mercredi a été payée le 6/10/2020 car la facture est restée au collet et n'a pas été éditée !

Le prochain exercice risque d'être plus compliqué car nous avons annulé le loto dû aux restrictions sanitaire pour le COVID.

Nous espérons que la bourse aux skis sera au moins aussi bonne que l'année précédente pour limiter l'impact sur l'exercice prochain. Celle ci aura lieu à Montmélian pour la sixième année du samedi 5 au dimanche 6 décembre 2020. Et nous comptons sur une participation importante pour la tombola pendant la bourse avec un weekend en gîte à Chamonix pour 6 personnes à gagner.

COMPTES DE RESULTAT

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
<u>LICENCES FFS</u>	<u>11 307,13 €</u>	<u>LICENCES FFS</u>	<u>11 307,13 €</u>
		<u>ADHESIONS</u>	<u>2 930,27 €</u>
<u>FRAIS GENERAUX</u>	<u>582,80 €</u>		
<u>FORMATION DES CADRES</u>	<u>2 547,26 €</u>	<u>Subvention CE SNCF (CER CASI)</u>	<u>1 056,00 €</u>
<u>MATERIEL</u>	<u>180,00 €</u>	<u>Subvention Mairie Montmélian</u>	<u>1 150,00 €</u>
<u>Tenues club</u>	<u>4 091,80 €</u>	<u>Tenues club</u>	<u>1 735,50 €</u>
<u>Fonctionnement Rando</u>	<u>2 959,72 €</u>	<u>Fonctionnement Rando</u>	<u>1 808,00 €</u>
<u>Fonctionnement Compétition</u>	<u>5 100,55 €</u>	<u>Fonctionnement Compétition</u>	<u>4 900,35 €</u>
<u>Fonctionnement Mercredi</u>	<u>23 601,11 €</u>	<u>Fonctionnement Mercredi</u>	<u>21 035,74 €</u>
<u>Fonctionnement Télémark</u>	<u>2 854,33 €</u>	<u>Fonctionnement Télémark</u>	<u>2 478,00 €</u>
		<u>BOURSE AUX SKIS</u>	<u>1 882,17 €</u>
		<u>LOTO du 16 NOVEMBRE 2019</u>	<u>3 039,87 €</u>
		<u>Intérêts du Livret Bleu</u>	<u>98,47 €</u>
<u>RESULTAT</u>		<u>RESULTAT</u>	<u>-196,80 €</u>
<u>TOTAL SIEGE + EQUIPES</u>	<u>53 224,70 €</u>		<u>53 224,70 €</u>

SOLDE DES COMPTES

<u>Soldes des comptes au 30/09/2020</u>	
<u>Compte Courant Siège</u>	<u>1 607,87 €</u>
<u>Compte sur Livret Bleu</u>	<u>11 885,23 €</u>
<u>Comptes Courant des Equipes</u>	<u>215,99 €</u>
<u>TOTAL</u>	<u>13 709,09 €</u>

BUDGET PREVISIONNEL
SAISON 2010/2021

<u>DESIGNATION</u>	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
<u>Adhésions membres actifs</u>	<u>4 000,00 €</u>	
<u>Subventions</u>	<u>2 300,00 €</u>	
<u>Bourse aux skis</u>	<u>1 000,00 €</u>	
<u>Loto</u>	<u>0,00 €</u>	
<u>Frais Généraux</u>		<u>500,00 €</u>
<u>Fonctionnement des équipes (*)</u>		<u>6 300,00 €</u>
<u>- Ski alpin compétition</u>		<u>800,00 €</u>
<u>- Ski du mercredi enfants</u>		<u>5 000,00 €</u>
<u>- Ski de randonnée</u>		<u>250,00 €</u>
<u>- Télémark</u>		<u>250,00 €</u>
<u>Formation des Cadres</u>		<u>400,00 €</u>
<u>Matériel</u>		<u>100,00 €</u>
<u>Total</u>	<u>7 300,00 €</u>	<u>7 300,00 €</u>

Le rapport financier du Trésorier a été mis à l'approbation et a été approuvé à l'unanimité.

Compte rendu des Commissaires aux comptes présenté par Marie Claude Bois:

« Pour la mission de Commissaires aux Comptes, voilà notre rapport relatif à l'exercice clos au 30/09/2020. Nous avons contrôlé les comptes annuels du siège :

- Pour les écritures et les factures relatives à ces écritures : aucune anomalie.

Il manque quelques factures mais c'est insignifiant.

- La prise de fonction tardive du Trésorier, ne nous a pas permis de contrôler le rapprochement du solde du club par rapport aux relevés bancaires, ce que nous regrettons. Néanmoins, une amélioration est en cours pour que les comptes de la saison 2020/2021 soient gérés au mois le mois et non en fin de saison. Cette modification (bien que mineure dans le fonctionnement) rendra la charge plus facile pour le club et pour les commissaires aux comptes.

Enfin nous, commissaires aux comptes, souhaitons remercier et mettre en avant l'extraordinaire travail effectué sur cette saison sur la recherche et l'obtention de subventions qui ont permis tout au long de cette année de participer et financer les événements, les activités du club.

Par exemple : les financements et aides pour le télémark, pour les tenues, le sponsoring sur les combinaisons pour la compétition.

Nous certifions donc que les comptes annuels sont réguliers, et qu'ils reflètent une situation saine du Club. »

« Le rapport des commissaires aux comptes a été mis à l'approbation et a été approuvé à l'unanimité ».

Election des commissaires aux comptes :

Marie Claude Bois et Sabine Bonnehon se représentent en temps que commissaires aux compte pour la prochaine saison. Personne dans l'assemblée ne s'est porté candidat.

Leur reconduction a été porté au vote et a été acceptée à l'unanimité.

Intervention de Madame le Maire :

Madame le maire ayant un emploi du temps plus que chargé car plusieurs assemblées générales ont lieu ce même soir a tenue de nous honorer de sa présence.

Nous donnons donc la parole à Madame SANTAIS.

Madame le Maire se félicite de la pérennité de ce club Montmélianais, car ce club est considéré au sein de la municipalité « ski club de Montmélian » plus que ski club des cheminots savoyards !!! Car nous explique t-elle, elle apprécie notre engagement à l'apprentissage de cette discipline auprès des enfants de la commune et autres. Car elle le dit cela permet à des familles modestes d'inscrire leurs enfants au ski, activité onéreuse hors club.

Elle attend notre rapport d'assemblée générale ainsi que les documents pour la demande de subvention.

Il n'est pas à l'ordre du jour d'augmenter les subventions accordées aux 50 clubs de la commune, mais surtout de ne pas les baisser.

Cette année beaucoup d'associations ont du annuler des manifestation comme le ski club a du annuler le loto, qui elle le sait apporte des finances au club. Nous restons prioritaires sur une réservation potentielle de la salle de la Savoyarde. En ce qui concerne la bourse aux skis pour l'instant rien n'est annoncé pour une annulation, mais les restrictions deviennent de plus en plus sévères, elle reçoit au jour le jour de nouvelles directives. Elle tiendra informé toutes les associations.

Elle sait que la bourse aux skis n'est pas une animation commerciale, cela permet aux gens de s'équiper pour un cout raisonnable et surtout apporte une animation dans la commune, il est important pour elle de garder cette animation.

Elle se félicite aussi de voir dans l'assemblée des habitants de Montmélian ainsi que du nombre d'enfants et d'adultes de Montmélian qui sont adhérents au club.

Son intervention se terminant, nous la remercions pour son passage à notre réunion.

Présentations des différentes Sections :

« Section des sorties du Mercredi par Didier IMBERT :

« Une centaine d'enfants entre 6 ans à 16 ans inscrits, avec des enfants qui poursuivent leur formation pour la 3^{ème} voir 4^{ème} et même 5^{ème} année pour certains.

Cette année toutes les conditions étaient réunies pour passer une bonne année : La neige était présente en quantité, le soleil au RDV, des enfants et moniteurs motivés. Mais s'était sans compter sur cette épidémie de COVID qui a stoppé nette cette saison aux portes des étoiles.

Les plus chanceux ont été les groupes d'étoile de Bronze et d'Or qui ont pût passer leurs épreuves la semaine précédente, Didier n'a pas voulu donner les résultats par rapport à la majorité des enfants qui n'ont pas pu passer les épreuves.

Nous avons renouvelé la sortie à la journée, avec repas pris en front de neige lors des vacances de février. Cette journée ensoleillée a été appréciée par les enfants et les encadrants présents et sera surement renouvelée cette nouvelle saison.

En moyenne nous comptons entre 20 et 24 encadrants par sortie, soit des groupes de 8 enfants avec 2 accompagnateurs.

La section Free ride qui devient section Ski Montagne pour les confirmés, enfants encadrés par un moniteur ESF, ce qui permet aux plus grands de s'amuser et leur donner l'envie de devenir de futurs moniteurs fédéraux...

La sortie ski Jeunes Défi dans la station du Margériaz a été très appréciée par les 14 enfants du club. Cette journée sera renouvelée si les conditions sanitaires le permettent.

Mes conclusions : Avoir autant de neige et du soleil que la saison précédente et surtout une saison complète. Merci à tous pour votre engagement."

Section Compétition par Serge SOUBRENIE :

Serge étant absent, nous lisons le power point qu'il a envoyé.

Les coureurs du SCCS participent à des courses organisées par la commission ESPRIT RACING de la FFS

- Coupe de France

Courses ouvertes de U30 à Masters

- Sport en entreprise (courses Corpo)

Courses ouvertes de U16 à Masters

- FIS Masters (Coupe d'Europe)

Courses réservées aux Masters

Effectifs coureurs : 15 licenciés compétiteurs.

12 coureurs ont participé à au moins une course durant la saison 2020

- Coupe de France → 8 départs de course
- Sport en entreprise → 56 départs de course
- FIS Masters → 12 départs de course

Soit un total de 76 départs course en 2020

Les faits marquants

- Beaucoup de courses annulées bien sur...
- Les principales compétitions (finales et championnats esprit racing) prévues au mois de mars n'ont pas pu se dérouler.
- Seulement 76 départs de course en 2020, pour rappel il y en a eu 130 en 2019.
- Nouvelles tenues des coureurs en commande pour la saison 2021 qui sont financées par sponsoring, majorité par les compétiteurs et participation du club.

Section Randonnée Alpine par Jean Claude GIGUET :

« Cette année nous avons eu 34 inscrits à la section de randonnée alpine.

Cette section se compose de 3 encadrants : 2 MF2 et 1MF1.

Deux nouveaux moniteurs Christophe Fournier et Jean Michel Alpettaz viennent compléter l'équipe d'encadrement.

Nous avons commencé la saison le 4 janvier par La Flachère avec 24 randonneurs.

Le 11 janvier : Le Col des Fontaines avec 6 randonneurs.

Le 13 janvier : Roche Noire avec 15 randonneurs.

Le 18 janvier : Legette Mirantin avec 14 randonneurs.

Les 24, 25 et 26 janvier : weekend perfectionnement ski-rando : Ré-Magi, Thabor avec 5 randonneurs.

Le 26 janvier : sortie annulée.

Le 1^{er} février : Ratissières avec 5 randonneurs.

Le 8 février : Pointe Combe Bronsin avec 5 randonneurs.

Le 9 février : Combe Bénite avec 7 randonneurs.

Les 14, 15 et 16 février : weekend organisé par le comité de Savoie, Champsaur avec 10 randonneurs.

Le 22 février : Col du Goléon avec 6 randonneurs.

Le 8 mars : Becca Motta avec 9 randonneurs.

Les 14 mars : Grand Galibier avec 4 randonneurs.

Malheureusement la saison s'est terminée le 14 mars à cause COVID mais au déconfinement, le 21 mai 2 randonneurs ont fait la Pointe Ronce. »

Section Télémarch par Mathias RAVENEL :

Pour la saison 2019-2020 nous avons poursuivi la section télémarch enfant, lors de 8 mercredis après-midi, avec Louann et Lucie.

La continuité des sorties télémarch du week-end s'est aussi poursuivie en 2020.

5 sorties ont eu lieu sur la saison 2020, dont 2 nocturnes au Collet.

1 rassemblement de télémarcheurs avec une sortie à la K'ribou à Val Cenis.

La CosyFlex :

La troisième édition de la Cosy Flex a eu lieu le 8 février 2020, cette édition c'est déroulé au Collet. Très belle édition avec environ 70 télémarcheurs dont 20 débutants, 3 moniteurs fédéraux étaient sur les pistes pour encadrer ces plieurs de genoux débutants.

Repas du midi au Véry, en début d'après midi un jeu de piste a été organisé pour découvrir la station. Une remise des prix a eu lieu en fin d'après-midi au Chalet du FOC en haut de grand Paul.

Le 26 Janvier dernier, le SCCS a organisé une épreuve de la Coupe de France de Télémart au Collet, Epreuve de type « classique ».

Les hostilités ont commencé plusieurs mois en amont afin d'accueillir une quarantaine de concurrents venant de tous nos massifs alpins.

7h00 - RDV le dimanche 26 janvier 2020 au Chalet de l'Écureuil, pour un débriefing des 50 bénévoles présents sur place, officiant en tant que juges, traceurs, chronométreurs, serveurs de vin chaud, jus de pomme chaud, cuisiniers etc....

La Classique : l'épreuve reine du Télémart.

Elle doit être réalisée entre 2'30" et 4'30" sur un dénivelé de 300 à 500 mètres.

La course comprend du slalom géant, un saut, un loom (virage relevé à 360°) et deux virages de skating nordique.

Plus de 40 portes de géants étaient présentes sur le parcours de la piste de l'Écureuil.

Après une matinée de course, l'ensemble des concurrents, dirigeants et bénévoles se sont retrouvés dans la salle hors sac de la station autour d'un repas avant une remise des prix pour l'ensemble des catégories filles et garçons.

Cette journée de Coupe de France de Télémart a été un réel succès.

De nombreux retours et messages de la part des responsables fédéraux, des coatchs, des coureurs et des bénévoles nous font penser que cette journée était une belle réussite ! Réussite qui, sans vous, partenaires, n'aurait pu se réaliser sans le soutien que vous nous avez apporté pour cet événement.

Suite à cette magnifique journée, nous sommes regonflés d'énergie pour retenter l'aventure en 2021 pour une nouvelle organisation de course de Coupe de France de Télémart.

Saison 2021 :

Pour les enfants :

Poursuite de la section Telemark pendant les sorties du mercredi après-midi.

Encadrement par Sabine et Mathias (MF2 Telemark)

Pour les adultes :

Nouvelle programmation en début de saison de plusieurs sorties d'initiations.

En parallèle : programmation de sorties pour les télémarteurs confirmés.

Organisation de la CosyFlex lieu et date à définir.

Organisation d'une épreuve des Championnats de France au Collet les 23 et 24 janvier 2021.

Accompagnement de la section ski du lycée de moutiers pour des initiations fin janvier (partenariat avec le comité de Savoie).

En parallèle poursuite du partenariat avec l'association Télémart73

Cette association a été créée dans le but de :

- Développer la pratique du télémart
- Pouvoir effectuer de la location de matériel sans concurrence déloyale aux professionnels.
- Pouvoir associer les personnes non membres du club et de la FFS lors de nos sorties.

Rapport Formation des Cadres Fédéraux par Eric REMOND:

Objectif : Maintenir un encadrement de ski alpin de qualité et en toute sécurité.

- Organiser le recyclage des encadrants MF1/MF2 (théorique et pratique).
- Détecter les futurs MF1/MF2.
- Inscrire les futurs MF1/MF2 à la formation d'un comité FFS.
- Valider la pratique de l'encadrement MF1/MF2.
- Préparer les futurs MF1/MF2 (tuteur).

Point sur les Moniteurs Fédéraux : 34 MF (alpin/télémart/rando) pour cette année 1 MF alpin doit faire son recyclage pour valider son diplôme.

Nouveaux diplômés : 3 nouveaux diplômés

- MF1 Alpin : Hervé Hennick,
- MF1 Rando Christophe Fournier et Jean Michel Alpettaz

Recyclage :

- *Théorique* : vendredi 13 décembre 2019 au club animé par Brigitte et André pour les moniteurs et accompagnateurs.



- *Pratique* : dimanche 15 décembre 2019 à VAL THORENS, 15 MF encadrés par le comité de Savoie. Le Recyclage est valable 3 ans, les moniteurs sont avisés au fur et à mesure.

Rassemblement des moniteurs Fédéraux 2019/2020 : Annulé pour cause de COVID

Recyclage 2020/2021 :

- *Théorique*, vendredi 11 décembre 2020 (Salle espace François Mitterrand)

- *Pratique*, dimanche 6 décembre 2020 ou le 13 décembre à Val Thorens, encadrement par le comité de Savoie, au vu des conditions sanitaires, nous seront contacté par le Comité de Savoie pour la confirmation de la date.

Formation avec le Comité de Savoie 2020/2021 :

- MF1 et MF2 ski alpin et Télémarch à Courchevel du samedi 19 décembre 2020 au jeudi 24 décembre 2020.

- MF1 et MF2 sur 3 weekends 9-10, 16-17 et 23-24 janvier 2021 à Val Thorens

- MF1 et MF2 ski alpin à Courchevel au mois d'avril 2021 dates à confirmer

Formation avec la FFS 2020/2021 :

- Ski forme

- Pass neige

Il y a toujours la possibilité de formation avec d'autres comités sur le site de la FFS.

Il y a aussi la possibilité de s'inscrire pour des Passerelles, snowboard, ski, télémarch en allant sur le site FFS.

Le Rassemblement national des Moniteurs Fédéraux sera organisé par le Comité de ski de Savoie sur Valmeinier les 26-27-28 mars 2021.

Les journées télémarch en prévision avec la section télémarch.

Participation financière : Le club participe à 90% au financement, remboursement sur 3 ans.

L'AGECIF permet aussi de financer les diplômes à moindre coût pour le club.

Le comité de ski donne des objectifs de moyens et non des objectifs de résultats

Appel aux volontaires pour de nouveaux MF1/MF2

Un ski de qualité est un ski encadré en toute sécurité

Election des membres du bureau :

Cette année 1 membre du bureau est rééligible et se représente, il s'agit de :
Brigitte DUBRULLE

Nous rajoutons Jean Claude GIGUET sur les bulletins, il s'est proposé pour intégrer le comité d'administration en tant que représentant de la section randonnée alpine.

55 bulletins ont été dépouillés :

à bulletin rayé,

55 bulletins pour Brigitte DUBRULLE : elle est donc reconduite.

53 bulletins pour Jean Claude : il est donc élu au comité d'administration

La constitution du nouveau bureau directeur du club est composé de :

Brigitte DUBRULLE Présidente

André JAKUBNICK Vice Président avec la mission de gérer le Loto.

Eric REMOND Trésorier

Christophe FOURNIER Trésorier Adjoint

Christiane MONTEIL Secrétaire

René BLAD Secrétaire Adjoint

Le comité d'administration du club comporte 14 membres.

Divers :

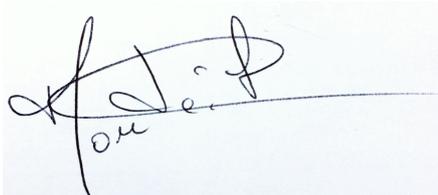
L'organisation du rassemblement des moniteurs est en cours de préparation.

- question : Que se passe t il après inscriptions si les stations ferment ?

Réponse : Le problème de remboursement est sur les licences, il faut attendre l'ouverture des stations, il faut attendre les normes, pour l'instant il n'y a pas d'information ni de la part de la FFS ni de la part du Comité de ski.

Fin de séance à 21H20.

Compte Rendu rapporté le 09 octobre 2020 par
Christiane MONTEIL Secrétaire



Visa de la Présidente : Brigitte DUBRULLE

